MUSICOLOGIE
ÉPREUVE À OPTION : ORAL
Johan Farjot, Thierry Favier, Marc Rigaudière

Coefficient de l'épreuve : 3
Type de sujets donnés :
Exercice n°1 : court « chant donné », de langage tonal simple, inspiré d'un des styles musicaux de la période comprise entre le XVIIIe et le début du XIXe siècle, à harmoniser. Réalisation complète à quatre parties de la première moitié du chant, dans les clés du quatuor à cordes, puis écriture d'une basse chiffrée pour la seconde partie.

Exercice n°2 **:** commentaire d'écoute d'un court extrait (environ 2-3 minutes) d'une œuvre musicale appartenant au répertoire occidental du moyen âge à nos jours. Le document sonore est diffusé deux fois, séparées par un bref temps de pause, et suivies d'un court moment de réflexion de 2 à 3 minutes (total : env. 10 à 15 minutes) ; le candidat expose ensuite son commentaire (20 minutes maximum), qui sera suivi d'un entretien avec le jury (15 minutes maximum). L'exercice a pour but, entre autre, de situer l'extrait musical proposé en mettant en valeur ses caractéristiques stylistiques.

N.B. : les candidats peuvent apporter leur diapason pour chaque exercice

Modalités de tirage du sujet :
Exercice n°1 : sujet imposé (chant donné), commun aux candidats.
Exercice n°2 : tirage au sort. Le candidat tire un papier mentionnant seulement le numéro d'un document sonore (parmi 3 au choix) sans autre précision.

Durée de préparation de l'épreuve :
Exercice n°1 : 2 heures
Exercice n°2 : sans préparation

Durée de passage devant le jury :
exercice n°1 : 15 minutes maximum.
Correction orale du « chant donné » : le jury joue au piano la réalisation du candidat, la commente, et pose, le cas échéant, quelques questions.

exercice n° 2 : 45 minutes.
Audition et commentaire d'un document sonore.

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun
Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Commentaire d'écoute

Trois candidats ont passé l'épreuve à option Musique

1. Stravinsky, « Ouverture » de *Pulcinella* (1920), 2'04

Le candidat s'est orienté à juste titre vers le contexte historique du néoclassicisme de Stravinsky. Il a donc proposé un commentaire reposant sur la dualité entre les références au passé et la modernité.
Pour ce qui est du modèle auquel Stravinsky renvoie, des références peu pertinentes ont été avancées (classicisme viennois, ouverture à la française, Lully), là où il aurait fallu rester centré sur les genres instrumentaux du baroque italien (sonate en trio et concerto grosso notamment).
D'un point de vue technique, les commentaires relatifs à l'effectif et à son utilisation sont restés approximatifs. De même, les grandes étapes du parcours tonal n'ont pas pu être précisées. On doit aussi regretter, pour ce qui concerne le vocabulaire, une absence de distinction claire entre les notions de forme et de genre.

2. Mozart, *La clemenza di Tito*, aria « Ah, se fosse intorno al trono » (1791), 2'16

Comme dans le cas précédent, la candidate a orienté son commentaire dans la bonne direction historique. Le contexte d'une aria extraite d'un opéra de l'époque classique a été correctement commenté. Des remarques intéressantes ont été faites sur les interventions de l'orchestre par lesquelles celui-ci devient acteur dans la dramaturgie musicale.
L'exposé manquait toutefois de connaissances historiques plus précises sur les spécificités respectives de l'*opera seria* et de l'*opera buffa*, notamment sur les genres littéraires auxquels ces genres musicaux se rattachent. En outre, le traitement particulier que fait Mozart de l'aria da capo grâce à une réécriture complète de la section « A' » n'a pas été bien mis en perspective.

3. Cage, *Quartet in four parts*, IV. « Quodlibet » (1950), 1'30

Il faut regretter cette fois un commentaire d'écoute parti d'emblée dans la mauvaise direction, puisque la candidate a défendu l'idée que la pièce proposée était une « fantaisie pour cordes » de l'époque de Byrd.
Dans la discussion qui a suivi l'exposé, le jury a posé, en vain, de nombreuses questions visant à faire prendre conscience à la candidate des problèmes majeurs que posait son commentaire. En effet, de nombreux paramètres auraient dû finalement conduire la candidate à revoir son hypothèse de départ : timbres très spécifiques en raison de l'alternance *arco* / *pizz*, et de l'utilisation d'harmoniques, dynamique accidentée, accents, mélodie très hétérogène en raison de sa présentation en relais, absence de contrepoint imitatif, etc.

Épreuve d'harmonie :

Les candidats ont eu à réaliser l'harmonisation pour quatuor à cordes d'une mélodie de menuet de style classique. Un des trois candidats n'a pu réaliser que les cinq premières mesures du menuet et a simplement chiffré la basse de la fin du menuet et de la totalité du trio, ce qui était très insuffisant. Les deux autres réalisations ont témoigné d'une bonne analyse des assises tonales de la pièce. Le jury a regretté cependant que les candidats ne s'attachent pas davantage au détail de la réalisation et proposent souvent des dispositions maladroites qui ne tiennent pas compte de l'équilibre des tessitures et de la conduite des voix, particulièrement dans les parties intermédiaires. Nous renvoyons aux rapports précédents, particulièrement à celui de 2006, pour les remarques d'ordre général qui restent toujours valables.